

Sainte-Thérèse, le 17 février 2021

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les lots 1 230 073 et 1 230 074,  
correspondants à l'adresse 1548, boulevard des Laurentides à Laval.

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 19 janvier dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Rapport d'inspection règlement sur les halocarbures du 19 juillet 2007, 4 pages
2. Rapport de vérification règlement sur les halocarbures du 19 juin 2008, 2 pages
3. Rapport d'inspection du 2 juillet 2014, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (9)

# Rapport d'inspection

## (Règlement sur les halocarbures)

No dossier : 7610-13-01-01392-03      Direction régionale :

Données relatives à l'inspection	
Date d'inspection : 2007/07/19	Heure (début) : 10h00
	Heure (fin) : 10h10
Inspecteur/inspectrice : Evelyne Doré	
Type d'inspection :	<input checked="" type="checkbox"/> première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> deuxième inspection <input type="checkbox"/> troisième inspection
But de l'inspection : Vérifier l'application du règlement sur les halocarbures	

Identification de l'entreprise	
Nom (raison sociale) : Garage M. Roza (3715906 Canada inc)	
Adresse postale	
No et rue : 1548 Boul des Laurentides	Municipalité : Vimont
Code postal : H7M2N8	
Téléphone : (450) 667-9138	Télécopieur : (450) 667-1628
Courriel du répondant :	

Personnes rencontrées			
Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
Vladimir Trenev	propriétaire		

No intervention 300374826

<b>Types d'entreprise</b>	
<b>Entreprises de distribution et de vente en gros</b>	
Importateur/Producteur/Distributeur d'halocarbures (niveau primaire) <input type="checkbox"/> (section A)	Distributeur/Grossiste d'halocarbures et d'équipements de réfrigération <input type="checkbox"/> (section B)
Distributeur/Grossiste d'halocarbures et de pièces automobile <input type="checkbox"/> (section C)	Distributeur/Grossiste d'halocarbures et d'équipement de protection incendie <input type="checkbox"/> (section D)
Distributeur/Grossiste d'halocarbures et de pièces d'appareils électroménagers <input type="checkbox"/> (section E)	
<b>Entreprises d'entretien, d'installation, de réparation et de démantèlement</b>	
Entrepreneur en installation de systèmes de protection contre l'incendie <input type="checkbox"/> (section F)	Concessionnaire/Garage/Recyclage de VHU/Entreprise de réfrigération mobile <input type="checkbox"/> (section G)
Gestionnaire d'édifices/Gestionnaire d'usine (section H) <input type="checkbox"/>	Entrepreneur en réfrigération <input type="checkbox"/> (section I)
Travailleurs assujettis à la qualification environnementale <input type="checkbox"/> (section J)	
<b>Autres types (utilisateurs d'halocarbures)</b>	
Utilisateurs de solvant (atelier de nettoyage, dégraisseur etc.) <input type="checkbox"/> (section K)	Hôpital, Centre de stérilisation d'équipement médical <input type="checkbox"/> (section L)
Fabricants/Distributeurs de mousses plastiques (section M) <input type="checkbox"/>	Autre type <input type="checkbox"/> (section N)

**NOTE :** Il peut arriver qu'une entreprise corresponde à deux types. Par exemple, une entreprise peut être un grossiste en halocarbures et faire de l'installation de systèmes de climatisation.

## Section G

### Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

Éléments à vérifier		Remarques particulières
<p>L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place? (art. 31 et 32)</p> <p>Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209</p> <p>SAE J-1990</p> <p>Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210</p> <p>Autres normes :</p> <p>Pour la réfrigération mobile : ARI-740</p>	<p>Les avez-vous vu?</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez : SAE J1991(1989) x 1</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>L'appareil de récupération est utilisé pour récupérer le HFC134a et le CFC12.</p> <p>Le mécanicien change le cylindre de récupération du récupérateur pour les différents gaz.</p>
<p>L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (art. 30) (vous pouvez vérifier les registres)</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>utilise seulement le HFC 134a.</p>
<p>L'entreprise tient-elle des registres de travaux?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	

(art. 59 et 60)			
(Vérifiez-en quelques-uns pour voir si les renseignements sont bien fournis).			
L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés. (art. 43, 46 et 47)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>		
<b>Commentaires :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne fait pas l'analyse des gaz avant de les récupérer.</li> <li>- Fait les tests d'étanchéité sous vide avec le récupérateur ou avec de l'azote.</li> </ul>		
<b>Recommandations :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir des registres de travaux.</li> <li>• Obtenir un appareil de récupération qui rencontre les bonnes normes selon l'halocarbure récupéré</li> </ul>		
<b>Rédigé par :</b>	Nom Evelyne Doré	Signature Evelyne Doré	Date (année/mois/jour) 2007/07/19
<b>Vérifié par :</b>	Nom MICHEL LEONARD	Signature Michel Leonard	Date (année/mois/jour) 2007/07/24
<b>Commentaires du vérificateur</b>			

## RAPPORT DE VÉRIFICATION

### Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

<b>ADMINISTRATION</b>	<b>L'INTERVENTION</b>		
	Date de la vérification : <u>2008/06/19</u>	Heure d'arrivée : <u>9:45</u>	Heure de départ : <u>9:50</u>
	Réalisée par : <u>Evelyne Doré</u>		
	Accompagné de : <u>David Phung</u>		
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>SAGO</b>		
	Demande : <u>200169492</u>	Intervenant : <u>V2068209</u>	Lieu d'intervention : <u>X2097954</u>
	Type d'intervention : <input type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input checked="" type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection	Intervention : <u>300442322</u>	

<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	Nom de l'établissement : <u>Station service Roga</u>	
	Autre nom (si applicable) : <u>3715906 Canada inc.</u>	
	Adresse civique : <u>1548, boul. des Laurentides</u>	
	Municipalité : <u>Laval</u>	Code postal : <u>H7M 2N8</u>
	Téléphone : <u>(450)667-9138</u>	Télécopieur : _____ Cellulaire : _____
	Courriel : _____	Site internet : _____
	N° de gestion documentaire : <u>7610-13-01-01392-03</u>	Matricule Cidreq : <u>1149205479</u>
	GPS (19T) : NAD <u>83</u>	Longitude (x) : <u>45°34'48.45"N</u> Latitude (y) : <u>73°42'13.31"O</u>
Heures d'ouverture : _____		

<b>PERSONNES RENCONTRÉES</b>	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	<u>Vladimir Trenev</u>	<u>Propriétaire</u>		

<b>BUT DE LA VÉRIFICATION</b>	<b>But:</b> <b>Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.</b>



CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/ ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE						
Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques	
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?			X		
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209			X	Marque : Modèle : No de série :	
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-1990			X	Marque : Modèle : No de série :	
	Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210			X	Marque : Modèle : No de série :	
	Autres normes :			X		
	Pour la réfrigération mobile : ARI-740			X		
	Analyseur de réfrigérant :			X	Marque : Modèle :	
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?			X	<input type="checkbox"/> Test à l'azote <input type="checkbox"/> Test colorant <input type="checkbox"/> Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre :	
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)			X		
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?			X	<input type="checkbox"/> Registre bien rempli ? Renseignements manquants :	
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? (Annexe) Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.			X	Nombre de techniciens qui ont passé le cours : Nombre total de techniciens : Nom : No de dossier : Nom : No de dossier :	

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement. <input type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement.	
	Le propriétaire dit ne pas réparer les systèmes de climatisation automobile	
RECOMMANDATIONS	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input checked="" type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.	
SIGNATURES	Vérificateur : <u>Evelyne Doré</u> , étudiant <u>Evelyne Doré</u> <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i>	Date : <u>2008/06/25</u> <i>Année / mois / jour</i>
	Superviseur : <u>Serge Dubois</u> <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i>	Date : <u>2008/06/25</u> <i>Année / mois / jour</i>
	Commentaires du superviseur :	

**RAPPORT D'INSPECTION**  
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Montréal

**1 Identification**

Date de l'inspection : 2014-07-02    Heure d'arrivée : 11 h 49    Heure de départ : 12 h 00  
Inspecteur : Mary Chantal Abraham    Accompagné de :

N° intervention : 300895314    Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7610-13-01-01392-03    N° du rapport d'inspection : 401151647  
N° demande : 200169492    Type de demande : Programme de contrôle  
But de l'inspection : I:11 Halocarbures 2014 Auto Roza Garage

**Lieu inspecté**  
Nom du lieu : 3715906 Canada inc.  
Nom usuel du lieu : Garage M. Roza  
N° du lieu : X2097954    Type de lieu : commerce  
Localisation du lieu inspecté :  
Adresse du lieu : 1548, rue des Laurentides  
Laval (Québec) H7M 2N8  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,580125000000:-73,703697222200

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
3715906 Canada inc.		1548, rue des Laurentides Laval (Québec) H7M 2N8	Y2068209

**Conditions météo**

**Personnes rencontrées**     SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Vladimir Trenev	Manager	

**Mode d'identification**

But expliqué :     oui     non     s. o.  
Mode d'identification :     verbale     preuve de statut  
But expliqué à/identification faite auprès de : Vladimir Trenev

**Plainte**     SO

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 0    Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Mary Chantal Abraham avec un appareil photo de type Nikon, coolpix L22. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

**Grilles d'inspection annexées**     SO

**Autres pièces annexées au rapport**     SO

**Échantillons**     SO

**2 Mise en contexte (facultatif)**     SO

Inspection réalisée dans le cadre du programme d'halocarbures.

**3 Description de l'inspection**

Le garage ne fait plus de travaux d'halocarbures depuis plus de deux ans. Sur place il y a un appareil de récupération en très mauvais état dans un coin tout semble indiquer qu'il n'est pas utilisé.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)** SO**5 Conclusion**

L'entreprise ne fait pas de travaux d'halocarbures

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés** SO**6 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer le dossier.

Rédigé par : Mary Chantal Abraham

Date de signature : 2014-07-07

Signature : 

**7 Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Marie-Pier Marchand

Fonction : Superviseure

Signature :



Date :

2014-07-14

Commentaires :